## Avis aux étudiants de la troisième année sciences humaines.

Nous informons l'ensemble des étudiants de la troisième année qu'il y a eu une prolongation du délai pour déposer le rapport de stage qui sera le 15/05/2016.

Au delà de cette date aucun dépôt ne sera accepté.

Le dépôt s'effectue au niveau du bureau chargé de la recherche et des mémoires du département des sciences humaines.

L'administration.